

		<h2>La microfranchise : une stratégie d'insertion professionnelle des jeunes dans l'entrepreneuriat agricole</h2>
		<p>Promotion de l'Entrepreneuriat des jeunes et Soutien à la filière Cajou (PESoC) - 2020-2022</p>

Le contexte

Le monde agricole au Bénin est confronté à des défis majeurs qui peinent à être relevés : faible couverture des besoins alimentaires, faible productivité, insuffisance des revenus, manque d'opportunités entrepreneuriales, défis climatiques, ... Le secteur agricole reste peu attractif.

Les jeunes tout juste diplômés du Lycée Technique Agricole (LTA) de Natitingou peinent à se lancer dans la vie active. **Les opportunités professionnelles restent limitées** et lancer sa propre activité génératrice de revenus (AGR) demande des ressources importantes. En outre, les récent·e·s diplômé·e·s manquent souvent de compétences techniques et de gestion pour être directement « opérationnels ».

L'objectif

L'approche « microfranchise » constitue un **mécanisme durable de suivi post-formation et d'insertion professionnelle**. Les jeunes sont ciblés dans une perspective d'entrepreneuriat durable : par leur dynamisme et leur vision souvent novatrice, ils représentent des acteurs clés du développement économique et de la transition agroécologique.

Une microfranchise est un groupe de 5 à 10 jeunes (hommes, femmes, ou mixte) qui décident de **mutualiser des ressources (argent et expertise) afin de construire un projet entrepreneurial commun**.

Ainsi elles soutiennent aussi bien l'apprentissage collaboratif que la création de richesse et initient les jeunes à l'entrepreneuriat, au travail d'équipe et à la création de partenariats.

Dans le cadre du projet PESoC, Eclasio a facilité la création de 3 microfranchises composées chacune de 10 jeunes entrepreneur·se·s. D'autres sont en phase de développement:

- Microfranchise Maraichage, installée dans le LTA
- Microfranchise Cajou & Fonio, installée dans le LTA
- Microfranchise Elevage, installée sur la Ferme Agroécologique Healthy and Sustainable Food (HS-FOOD), dans la commune de Natitingou

La méthode

Un **processus de sélection** des projets a eu lieu en deux étapes.

Premièrement, une présélection sur base de différents critères: niveau académique et spécialité (Production Végétale, Production Animale, Foresterie, Nutrition ou Technologies Alimentaires) ; une expérience entrepreneuriale antérieure, même de très petite envergure ; âge entre 18 et 25 ans.

Ensuite, des entretiens individuels menés par Eclasio, le LTA-Natitingou et l'Union Régionale des Coopératives des Producteurs d'Anacarde de l'Atacora-Donga (URCA-AD) avec chaque candidat·e présélectionné·e. 30 jeunes dont 50% de jeunes filles ont été sélectionnés.



Bâtiment construit au sein du LTA de Natitingou

Fonctionnement

Chaque microfranchise est autonome et autogérée mais suit un développement semblable :

1. Participation des jeunes à des formations supervisées par Eclasio Bénin sur l'entrepreneuriat et la gestion d'entreprises
2. Élaboration d'un plan d'affaires
3. Mise à disposition par Eclasio des ressources matérielles nécessaires à la mise en œuvre du plan d'affaires. Création d'un fonds de roulement placé auprès d'une institution financière (IF)
4. Incubation du projet pendant 12 à 18 mois. Les revenus générés durant cette période seront placés dans une IF et permettront de développer, de façon individuelle ou collective, d'autres initiatives au terme de l'incubation.
5. S'il apparait que l'activité est prometteuse et que les revenus générés ont été réguliers, l'IF pourra en effet accorder des prêts à moyen ou long terme.



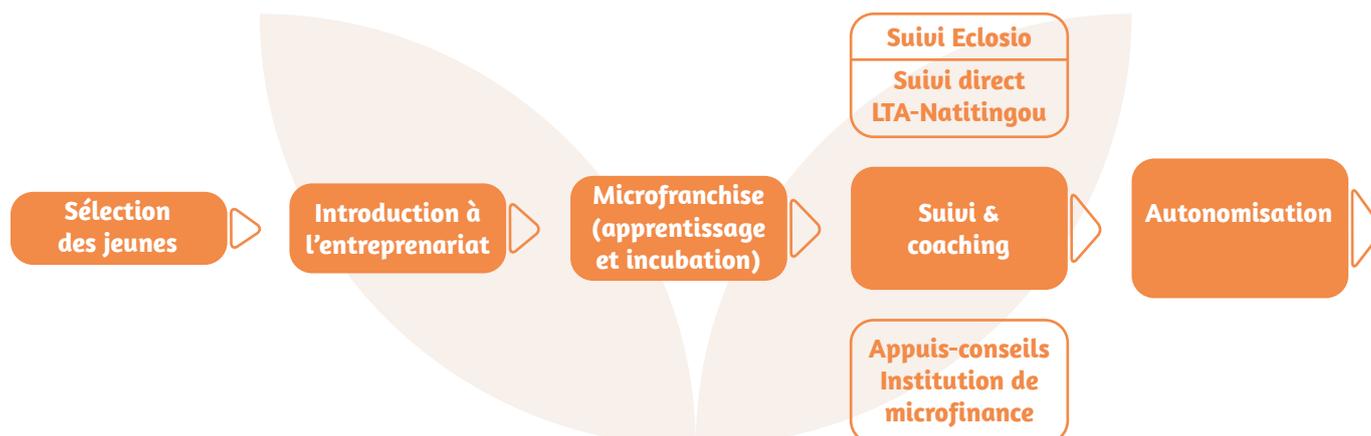
Formation des jeunes du LTA de Natitingou à l'agroécologie

A l'interne, la **microfranchise fonctionne de manière autonome avec les ressources mises à sa disposition**. Les membres s'organisent et développent leur microprojet au moyen d'outils de planification et de gestion.

Durant les **12 ou 18 mois d'incubation** (en fonction de l'activité de la microfranchise), les membres apprennent, innovent, développent leurs activités et génèrent des **revenus**. Ces **revenus appartiennent à tous les membres actifs et sont déposés auprès d'une IF**. Ils

leur permettront de dupliquer ou de développer, de façon individuelle ou collective, d'autres initiatives au terme de leur incubation.

Eclasio accompagne les jeunes dans leurs parcours, les conseille et les motive. L'ONG les appuie également, au terme de l'incubation, pour une levée de fonds externe en complément de leurs avoirs. Les jeunes bénéficient aussi d'un suivi technique direct par un Responsable de Secteur du LTA en rapport l'activité de la microfranchise.



Les résultats

Les 3 microfranchises sont installées et sont opérationnelles. Le projet est encore en phase d'exécution et fera l'objet d'une capitalisation en 2022.

- **Maraichage** : une jachère améliorée de *Cajanus cajan* a contribué à la fertilité du sol. Des planches ont été confectionnées et des pépinières installées. Différents types de légumes ont été produits par les jeunes : grande morelle, carotte, crinclin, tomate, chou, maïs frais, gombo, oignon, etc. Ces produits sont vendus dans le lycée aux habitants du quartier ainsi qu'aux grossistes les jours de marché. Ils sont pour l'instant vendus au même prix que les produits issus de l'agriculture conventionnelle.
- **Elevage** : les jeunes se sont relayés jour et nuit afin d'assurer la permanence dans leur poussinière de 550 poussins, devenus poules entre temps. Le projet est à l'étape de ponte.
- **Cajou & Fonio** : les jeunes ont mobilisé les matières premières nécessaires pour la transformation et le développement de leurs produits. Ils vendent les biscuits de fonio et les amandes de cajou aux particuliers ou lors d'événements (foire, expositions...).

Deux microfranchises sont actuellement en phase 3 et certaines devraient encore voir le jour en 2022.

Les leçons apprises et difficultés rencontrées

- Pour le développement d'une initiative dans l'agrobusiness, **l'accès à une terre et/ou à un cadre de travail sécurisé est capital**. En cela, la dimension partenariale du projet PESoC avec des structures locales vient résorber cette difficulté pour les jeunes entrepreneurs. Chaque microfranchise dispose d'un cadre de travail adapté et aménagé au sein d'une structure partenaire.
- Le **caractère collectif de l'initiative entrepreneuriale** renforce la viabilité du projet, par la mutualisation des compétences et la réflexion collective.
- Dans le cadre du projet PESoC, la participation d'un grand nombre de jeunes encore en formation a ralenti le processus du fait de leur indisponibilité. Il est donc préférable de **travailler avec des jeunes diplômé·e·s**.
- **L'accompagnement et le suivi post-formation**, assurés par un partenariat entre le centre de formation (LTA) et des structures d'appui telles que Eclosio, sont déterminants pour l'insertion professionnelle des jeunes diplômé·e·s. Cela leur permet de développer des compétences opérationnelles et de gestion.
- **Les institutions de microfinance sont des partenaires importants**, d'une part pour l'éducation financière et une meilleure gestion des fonds, d'autre part pour l'accès à des services financiers.



www.eclosio.org - benin@eclosio.org - Octobre 2021